



Tarbes le 25 mai 2016

## **Éboulement rocheux dans les Gorges de Luz** **Point de situation**

A la suite de l'éboulement rocheux du 13 février 2016, sur la route départementale des gorges de Luz, la préfète de Hautes-Pyrénées, consciente des enjeux humains et économiques, mais également de la gravité du danger, a réuni dès le 22 avril, à la préfecture, l'ensemble des acteurs concernés, (élus, services de l'État, conseil départemental).

Devant la nécessité de procéder en urgence à l'évaluation des risques sur cette zone, la préfète a engagé le bureau d'études SAGE pour identifier les zones instables et préconiser les travaux à engager.

Les résultats de cette étude sont attendus pour début juin.

Suite au deuxième éboulement qui a eu lieu le 18 mai et à la nécessité d'envisager toutes les solutions permettant d'assurer la sécurité des usagers sur cette route, la préfète a passé commande au centre d'études des tunnels (CETU) pour analyser les éventuelles modalités d'ouverture occasionnelle et temporaire de l'ancien tunnel ferroviaire.

Une réunion sera organisée courant juin avec tous les acteurs concernés pour faire un point de situation.



---

---

---